

Ethique, concepts et méthodologie

Jean-Marie Firdion

Nos préoccupations méthodologiques, théoriques et éthiques sont nées des investigations que nous avons conduites, des débats que nous avons eu avec les agents sociaux, en charge de l'action sociale, ainsi que les associations, et enfin de la réalisation d'enquêtes (en France). Ces travaux empiriques ont été principalement quantitatifs du fait de la nature des questions qui se posaient et qu'on nous posait (ce que nous appelons la « demande sociale »). Par exemple : « combien sont-ils ? », ou bien encore : « quelle est l'origine sociale des personnes sans domicile ? » (à l'époque où la maxime « ça n'arrive pas qu'aux autres » était fort répandue, traduisant sans doute une angoisse collective face au chômage plutôt qu'une connaissance de la trajectoire sociale des sans-domicile, aux USA on connaissait une formule voisine : « Just like you and me, but unlucky »). En décrivant ici nos options méthodologiques, j'espère montrer les difficultés auxquelles se heurtent les chercheurs en attirant l'attention sur certains aspects scientifiques et éthiques, sans prétendre imposer un cadre unique d'analyse. Je pense que les problématiques de chaque équipe peuvent être différentes selon les questions posées, et selon les moyens (humains, financiers, techniques) dont on dispose notamment, mais que les problèmes à affronter demeurent les mêmes.

L'équipe de chercheurs de l'INED souhaitait faire le choix d'un cadre théorique et conceptuel qui aille au-delà de celui des enquêtes uniquement descriptives. Nous devions intégrer dans notre démarche une approche statistique (notamment en nous appuyant sur la théorie des sondages pour constituer des échantillons représentatifs, c'est-à-dire de type probabiliste), dans ses composantes pratique (en terme d'opérationnalité, puisque les enquêtes devaient être réalisables sur le terrain) et éthique. Cette préoccupation méthodologique s'inscrivait parfaitement dans le mandat du groupe de travail sur les populations sans domicile dont nous étions les rapporteurs au sein du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), entre 1993 et 1996, c'est-à-dire au cours de nos premiers travaux sur cette population.

Des perceptions socialement construites

La démarche d'objectivation nous confronte d'emblée aux représentations sociales du phénomène des personnes sans domicile, c'est-à-dire à des modes de perception, des catégories, des classifications savantes ou administratives, de sens commun ou militantes, politiciennes ou opérationnelles. Elles visent non pas à accroître la connaissance mais à secourir ou gérer ces populations, c'est-à-dire les classer, les « insérer », les « redresser », les enfermer, les éloigner, les rejeter. Ces représentations varient selon la position dans le champ social de l'agent qui les promeut, et elles fluctuent au cours du temps. Se dégager de « l'intuition ordinaire » (Bourdieu, 1980) et des représentations bureaucratiques, journalistiques, politiques ou militantes, est une exigence scientifique autant qu'éthique¹. C'est un moyen d'accéder à une posture sociologique, permettant d'avoir « un point de vue sur les points de vue », et de dévoiler des processus qui touchent ces populations en difficulté.

Il convenait donc de ne pas adhérer spontanément à des présupposés tacites du sens commun qui, en réduisant la complexité sociale, suggèrent des solutions « de bon sens » aux problèmes scientifiques et pratiques posés par l'approche de ces populations en marge de certaines normes sociales. Ainsi, certains agents souhaitaient une définition extensive des personnes sans domicile (incluant les personnes mal logées ou menacées de perdre leur logement) de façon à dénoncer des conditions de logement précaires et à disposer d'éléments chiffrés utiles pour peser dans le débat politique (au risque de décourager les décideurs politiques par l'ampleur du problème), tandis que d'autres souhaitaient limiter le champ d'investigation aux personnes sans aucun abri, se lançant dans une sorte de quête infinie du « véritable sans-domicile », de la situation de déréliction absolue. À l'issue de nos premières investigations, il apparaissait que la population sans domicile était hétérogène, qu'elle ne constituait pas un groupe social, qu'elle se situait dans un continuum de situations défavorisées vis-à-vis du logement (sans doute à son extrémité la plus précaire). Nous défiant d'une approche essentialiste, nous avons choisi de définir cette population à la manière de Georg Simmel (1908) définissant les pauvres : les personnes utilisant les services d'aide aux sans-domicile. Cette définition a l'intérêt d'apparaître pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une construction sociale (comme les autres définitions d'ailleurs, mais de manière plus lisible sans doute), et une définition opérationnelle qui a ses limites qu'il faut alors explorer.

¹ Karl Popper se plaisait à dire qu'il n'y a pas d'observation « pure » de la réalité (sociale ou autre), que nos observations (ou expériences) sont « theory-impregnated » (Popper, 1979:72).

La question des personnes sans domicile était une « question sociale », mais était-ce pour autant une question sociologique ? Nous avons répondu par l'affirmative car, d'une part, le logement est un « territoire », un lieu de sécurité et de ressources, mais aussi un lieu où l'on se reconstruit et où l'on construit des stratégies pour faire face à l'adversité, « un lieu où inscrire son corps, sa subjectivité, son histoire ». Comme le rappellent Danielle Laberge et Shirley Roy (2001), « pour être, il faut être quelque part », de façon à rendre possible l'exercice de la citoyenneté. En être privé est une grave atteinte au bien-être de la personne. D'autre part, « se retrouver à la rue » est considéré comme un des stades les plus bas de la déchéance sociale, « c'est, comme on dit, "avoir tout perdu". En d'autres termes, la perte du logement marque une étape dans une trajectoire de déclassement » (Mauger, 2000). Cette question interroge donc l'organisation d'une société affirmant (formellement) « l'égalité des situations » (ou « l'égalité des chances ») tandis qu'une part de la population se trouve en partie exclue de la citoyenneté par la perte de son inscription territoriale et son assujettissement à l'assistance. Comment alors saisir cette question sociologique et avec quels outils ?

Un choix de méthode et de cadre théorique

À travers les ouvrages et études sur les sans-domicile consultés, apparaissaient surtout deux grands modes d'analyse de cette réalité sociale, qui se trouvent souvent opposés l'un à l'autre : l'un s'attache aux causes structurelles, l'approche est alors assez souvent déterministe (les individus ne peuvent échapper aux effets macro-économiques et macro-sociologiques) et conduit parfois à une sorte de fatalité devant les forces sociales (celles du marché, etc.), au point d'évoquer la sentence : « il y aura toujours des pauvres parmi nous ». L'autre mode d'analyse, centré sur les caractéristiques propres à chaque individu, insiste sur sa singularité, son histoire personnelle en termes de ruptures sentimentales, familiales, professionnelles, etc., aboutissant souvent à une approche psychologisante et individualiste. Cette dernière approche peut conduire à « blâmer la victime » par la description de comportements et attitudes de ces personnes avec une conception naïvement finaliste de leurs pratiques, considérées comme répondant à un calcul rationnel alors même que les choix, dans leurs cas, se trouvent extrêmement contraints. En entamant cette démarche empirique, nous nous trouvons donc face à un choix entre deux modes d'interprétation des faits sociaux, et nous percevions fortement la complexité des situations, ce qui disqualifiait une analyse en termes de causalité simple ou de monocausalité, et nous poussait à allier ces deux démarches en nous inspirant de

travaux récents (Pichon 1994 et 1995, par exemple) pour mieux comprendre ce phénomène social.

Capitaux et événements survenus durant l'enfance

Nous avons effectué plusieurs analyses dans le cadre de la théorie des « capitaux » selon Pierre Bourdieu — c'est-à-dire un ensemble de ressources et de pouvoirs effectivement utilisables et socialement classés — et des « champs » (toujours selon Pierre Bourdieu) — avec leurs propriétés et leur logique spécifiques — en arguant notamment du fait qu'il ne s'agit pas de population relevant de logiques sociales différentes de celles du reste de la société. Nous nous sommes intéressés également aux événements douloureux qui ont pu marquer la jeunesse des enquêtés. On sait l'importance de la socialisation primaire et secondaire pour le devenir de l'individu, et un questionnaire de biographie rétrospective permet de relever les faits marquant durant cette période et donc de s'intéresser au passé singulier de chaque individu, à travers des événements de vie tels que la violence intra-familiale, les périodes de pauvreté, le placement, le décès précoce d'un parent, un parent emprisonné, etc. Ce type d'approche permet aussi de tenir compte de la difficile distinction entre effets structurels et effets individuels.

Bien que les enquêtes quantitatives transversales ne permettent qu'imparfaitement de caractériser ces formes de capital et ces événements de vie, une telle démarche présente des qualités à la fois scientifiques (identifier des effets de contexte et de capitaux, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en tenant compte des effets de structure) et éthiques (ne pas caractériser seulement cette population par ses manques, ses déficits, ses incapacités). Raisonner en termes de capital et d'événements de vie, semble répondre à la nécessité de dépasser les approches uniquement individualistes (souvent misérabilistes) et uniquement structurelles (souvent déterministes) par une approche « complexe » (Roy 1995) où apparaissent à la fois des indicateurs de risque liés à des comportements individuels, mais aussi ceux qui sont liés à un contexte familial (avec sa dimension singulière mais aussi sociale) et aux différentes formes de capital (qui traduisent davantage les effets structurels) en tenant compte de la logique spécifique du champ considéré (ce qui évite d'omettre les conditions socio-économiques particulières dans lesquelles vivent ces populations).

De quelles ressources, ou « capitaux », les usagers des services d'aide aux sans-domicile peuvent-ils disposer ? Il apparaît que cinq catégories de capital peuvent être distinguées :

- Le *capital de santé physique ou mentale* (capital complexe car une défaillance du capital santé prive l'individu de ressources, notamment la capacité à travailler, mais lorsque celle-ci est reconnue par un organisme d'assistance, elle ouvre droit à des prestations ou allocations, par exemple l'allocation adulte handicapé en France) ; dans notre étude, nous trouvons un effet significatif, dans le cas des hommes sans domicile, pour l'accès à l'emploi (toutes choses égales par ailleurs) ;
- Le *capital social* (capital lié à la possession d'un réseau de relations sociales, que l'individu peut mobiliser dans ses stratégies, et associé à des compétences relationnelles et sociales, cf. infra) ; ce capital social joue un rôle important pour l'accès à l'emploi (chez les hommes comme chez les femmes) et pour les démarches auprès du bureau d'aide sociale (chez les femmes) ;
- Le *capital scolaire* (capacités à lire et écrire dans la langue du pays, niveau scolaire, diplôme) et *professionnel* (au sens d'expérience professionnelle acquise) ; nous avons observé que le fait de ne pas avoir de diplôme, ou de mal maîtriser la lecture et le calcul, est un frein important à l'accès à l'emploi, chez les hommes comme chez les femmes, bien qu'il s'agisse en général d'occuper un emploi peu ou pas qualifié ; on remarque aussi qu'une absence de diplôme diminue la fréquentation des services sociaux par les femmes, peut-être par une crainte de présenter une image de soi dévalorisée dans un cadre où une certaine compétence linguistique et culturelle (pour exposer son cas, remplir les formulaires) est requise, cela pourrait témoigner des violences symboliques antérieurement subies, lors de démarches auprès de l'administration ;
- Le capital économique (emploi rémunéré, allocations, indemnités de chômage...) ; ce capital ne semble guère pertinent dans l'étude de telles populations fort dépourvues en capital économique et les seuls effets qui semblent apparaître (ceux des Allocations familiales et de l'Aide pour parent isolé) traduiraient plutôt, au travers de la présence d'un enfant à charge, l'obstacle à la recherche ou l'obtention d'emploi qu'il représente, dans le cas des femmes, du fait d'un accès difficile à un service de garde de jeunes enfants ;
- Le *capital symbolique* (par exemple : avoir un enfant en bas âge à charge ; il s'agit d'une valeur positive attachée à la personne et reconnue par le groupe social dans lequel elle vit, c'est-à-dire des personnes qui ne partagent pas nécessairement sa situation, comme les intervenants sociaux par exemple ; cette ressource peut être

convertie en ressource économique ou matérielle lorsqu'elle donne droit à une prestation ou un service, par exemple dans le cas d'une femme enceinte.

Revenons un instant sur le *capital social* tel que nous Pierre Bourdieu l'a décrit : « le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations (...) ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (...) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. Ces liaisons (...) sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la re-connaissance de cette proximité. Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel et symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (Bourdieu, 1980:2). Une telle approche est différente de celle du capital humain et social qui est mise en valeur en ce moment par l'OCDE : "Social capital refers to features of social organization, such as networks, norms, and trust, that facilitate coordination and cooperation for mutual benefit" (Putman 1993). Cette dernière, qui met l'accent sur la confiance et la coopération, fait l'impasse sur les rapports de domination et sur les inégalités sociales tant au niveau de la dotation originale en termes de capitaux qu'au niveau des processus de leur acquisition et de leur maintien. Les critiques de cette théorie portent sur le flou de la définition et sur sa faible valeur explicative des changements sociaux (Ponthieux 2003) comme sur la difficulté de son application à des populations qui subissent des phénomènes d'exclusion sociale ou de ségrégation (Taylor 2000).

Selon Pierre Bourdieu, « les champs se présentent (...) comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysés indépendamment des caractéristiques de leurs occupants » (Bourdieu 1984) ; un champ se définit par « des enjeux et des intérêts spécifiques, qui sont irréductibles aux enjeux et aux intérêts propres à d'autres champs ». Le pouvoir, et la domination, s'exerceront dans chacun des champs en mobilisant le capital spécifique à ce champ. On peut considérer que les mécanismes de ces champs s'appliquent à des capitaux dont certains sont spécifiques à l'univers de l'assistance. Par ailleurs, ces formes de capital sont inégalement réparties parmi les différentes catégories sociales.

Cela peut paraître paradoxal d'appliquer ce cadre théorique à des personnes qui ont peu de capitaux (relativement à d'autres), et qui éprouvent souvent de l'impuissance face aux

conditions qu'elles subissent. Il est vrai que leur engagement dans le jeu de la vie est réduit et que les stratégies développées pour répondre aux enjeux de ce champ sont fortement contraintes. Dans le cas de population astreintes à une lutte pour la survie, Michael Pollack a souligné, en étudiant l'univers concentrationnaire, que les ressources physiques et incorporées, les ressources relationnelles et les ressources cognitives (compétences, savoir-faire pratiques) étaient mobilisables (Pollack 1990). En dépit d'un horizon temporel très proche, pour faire face au quotidien, ces agents sociaux sont amenés à opérer des choix, à tirer parti de leurs capitaux (bien que fragiles et faibles) et à élaborer des stratégies ; ils ne constituent pas une catégorie de population vivant dans un monde social distinct, même si le champ de l'action sociale est spécifique par ses enjeux et que certains des capitaux en jeu sont différemment utilisés par les personnes dans cette situation (comme pour d'autres champs plus traditionnels).

Il peut paraître tout aussi paradoxal de s'intéresser aux événements douloureux vécus par une population dont on sait qu'elle a été marquée par de nombreuses difficultés dès le plus jeune âge (violence intra-familiale, fréquents déménagements de la famille, échec scolaire, etc.). Il ne s'agit pas ici d'avoir une approche misérabilisme mais de cerner, parmi ces événements, ceux qui ont une incidence (positive ou négative) sur la situation présente de la personne. Ainsi, nous identifions des indicateurs de risque (comme le fait d'avoir subi des violences au sein de sa famille durant la jeunesse, ou celui d'avoir connu le placement) et des facteurs de protection (comme la capacité à avoir un comportement pro-social, d'avoir surmonté le décès précoce d'un parent). Ces résultats donnent des pistes pour penser le phénomène sans domicile en termes de processus et donc de prévention.

Conclusion

Cette approche « complexe » a permis de nous dégager de l'approche descriptive, habituelle quand on travaille sur des données quantitatives (qui est nécessaire, mais non pas suffisante), et de mettre en perspective les trajectoires de ces personnes sans domicile avec les changements structurels récents et la structuration de l'espace social, notamment l'effet des inégalités sociales. Elle nous conduit aussi à distinguer, chez ces personnes, des capitaux et des ressources effectivement mobilisables, plutôt que des incapacités et des manques, c'est-à-dire considérer cette population dans ses liens relationnels et ses potentialités, dotée de richesses intérieures et héritière d'un passé socio-familial, ce qui permet de rappeler que le sans-domicile est un « sujet ». Elle nous permet ainsi de dépasser une approche uniquement individualiste, pour déchiffrer, dans la situation présente de ces personnes, l'empreinte de leur

passé, tout comme les effets de la structure socio-économique actuelle et d'articuler ces éléments avec les traits socio-psychologiques observables.

Ajoutons que, même si dans cette approche, certains des événements pris en compte se situent antérieurement dans la vie des enquêtés (ceux qui sont liés au contexte familial, par exemple), nous nous gardons d'interpréter ces résultats en termes de causalité ou de « facteurs de causalité ». En conséquence, les facteurs que nous étudions sont considérés comme des *indicateurs de risque* dans le cadre d'analyses multivariées. Dans un schéma probabiliste (régression logistique), ce n'est pas un lien fonctionnel qui est mis en évidence ; le modèle obtenu sert à nous donner la loi de probabilité qui régira, pour un individu appartenant à telle classe (en termes de sexe, âge, origine sociale... par exemple), la variable que l'on a à expliquer. Les phénomènes sociaux que nous étudions (par exemple, le parcours professionnel, la propension à subir une agression...) ont plusieurs « causes génératrices » possibles qui se conjuguent, se contrarient et peuvent être l'objet de causalités circulaires (où chaque élément agit sur l'autre sans que l'on puisse attribuer les effets premiers à l'un ou à l'autre), ils ont parfois leur origine dans un passé lointain (lui-même enjeu de déterminants sociaux), et l'on ne pourra les interpréter qu'en terme d'influence relative. Et ouvrir sur des perspectives d'action sociale et de prévention.

Voici donc, brièvement présenté, un cadre théorique associé à une méthodologie qui permet de prendre en compte les aspects structurels et individuels du phénomène, ce qui, nous l'espérons, permettra de mieux connaître certains aspects de la vie et du comportement des personnes sans domicile, et d'ouvrir des pistes pour combattre le sans-abrisme.

Références bibliographiques

- Bourdieu P. 1979 *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu P. 1980 *Le sens pratique*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu P. 1984 *Questions de sociologie*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu P. 1993 « Comprendre », in Bourdieu (ed.) *La misère du monde*, Paris : Seuil, p.903-925.
- Laberge D., Roy S. 2001 « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et Sociétés*, vol. 33, no 2, p.115-131.
- Marpsat M., Firdion J.M. 2000 « Mode d'hébergement et utilisation des services. Une approche en termes de "capitiaux" », in Marpsat & Firdion (eds.) *La rue et le foyer*, Paris : Presses Universitaires de France, p.287-321.
- Mauger G. 2000 « L'enquête qualitative auprès des 'jeunes sans domicile' », in Marpsat, Firdion & Mauger *Etudes des sans domicile, le cas de Paris et de l'Ile-de-France*, collection « Dossiers et recherches », Paris : INED, p. 37-48.
- Pichon P. 1994 *Les réseaux de survie : la quête, l'échange, le don*, Rapport, Plan Urbain, Paris : Ministère de l'Équipement.

- Pichon P. 1995 *Survivre sans domicile fixe, Étude socio-anthropologique sur les formes du maintien de soi*, Thèse sous la direction d'Isaac Joseph, Lyon : Université Lumière Lyon II.
- Pollack M. 1990 (2000) *L'expérience concentrationnaire*, Paris : Métailié.
- Ponthieux S. 2003 *Que faire du « social capital » ?*, Série des Documents de Travail de la Division des statistiques démographiques et sociales, n°F0306, Paris : INSEE.
- Popper K. 1979. *Objective Knowledge. An Evolutionary Approach*, revised edition, Oxford : Oxford University Press.
- Putman R. 1993 *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton: Princeton University Press.
- Roy S. 1995 « L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ? », *Lien Social et Politiques*, n°34, p.73-80.
- Simmel G. 1908 (1998) *Les pauvres*, collection « Quadrige », Paris : Presses Universitaires de France.
- Sobel J. 2002 “Can We Trust Social Capital?”, *Journal of Economic Literature*, XL, p.139-154.
- Taylor M. 2000 “Communities in the Lead: Power, Organisational Capacity and Social Capital”, *Urban Studies*, 37:5-6, p.1019-1035.